

L'ESSENTIEL 2022

ENSEMBLE, SOUTENONS LES ACTEURS DE PROJETS !

Après une année 2020 secouée par la crise sanitaire, une année 2021 de reprise des projets, l'année 2022 est frappée par l'inquiétude, face à un environnement désormais marqué par la guerre en Europe, la crise climatique et la reprise de l'inflation, source d'une fragilisation supplémentaire des personnes âgées ayant de faibles ressources que les Petits Frères des Pauvres accompagnent et soutiennent dans la durée.

Des projets ambitieux sont cependant en voie de réalisation avec deux pensions de famille à Paris et près de Nantes et l'augmentation de la capacité d'accueil de notre CHRS à Paris par l'acquisition de logements indépendants et la construction d'un centre dont la première pierre sera posée à Clichy en 2023. De nombreux autres projets sont à l'étude notamment dans le domaine de l'habitat inclusif.

Si la Fondation se veut actrice de projets, elle entend aussi soutenir opérationnellement et financièrement tous ceux qui agissent de façon novatrice dans le cadre des différents axes d'actions que son conseil d'administration a arrêté : héberger-loger, créer du lien social, favoriser le mieux-vivre, agir pour la santé et développer l'aide à la personne.

Mobiliser les énergies, oui, il le faut et il le faudra sur les prochaines années pour la rénovation de notre parc de logements et assurer avec succès la transition énergétique avec toute la compétence des équipes bénévoles, salariées et partenariales.

Tous ces projets, si essentiels aux personnes accompagnées, seront l'occasion d'associer à nouveau nos donateurs dont la confiance est un soutien primordial pour entreprendre et la fidélité, la meilleure récompense du travail effectué. Que vous soyez tous remerciés.

Marina Frys,

Trésorière de la Fondation



92
BÉNÉVOLES



20
SALARIÉS



12
FONDACTIONS ABRITÉES



LA FONDATION

Créée par l'Association Petits Frères des Pauvres, la Fondation a été reconnue d'utilité publique en 1977 sous le nom de Fondation Bersabée. En 2003, elle a pris le nom de Fondation des Petits Frères des Pauvres et a alors élargi son champ d'intervention, et son mode d'action, en devenant fondation abritante.

La Fondation Bersabée devient alors la première fondation abritée avec pour mission la gestion et le développement des logements de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, logements principalement à destination alors des personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres. La Fondation

des Petits Frères des Pauvres abrite aujourd'hui 12 fondations sous son égide.

Son but statutaire est de faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées n'ayant que de faibles ressources ou en situation d'isolement, notamment en matière de logement. Elle a deux modes de fonctionnement :

- **1. opératrice** : elle construit, réhabilite et rénove des logements,
- **2. redistributrice** : elle finance des actions d'intérêt général de structures sur toutes la France grâce aux dons reçus.

LES MISSIONS

La Fondation permet à ses donateurs de soutenir des programmes en faveur des personnes âgées démunies et isolées par divers moyens : don, donation d'usufruit temporaire, don de titres, donation et assurance-vie, legs, mécénat d'entreprise, création de fondation abritée... Ces dons permettent de réaliser les 3 missions de la Fondation :

- Élargir l'offre de logements
- Financer des projets d'intérêt général
- Susciter et financer des études et des projets innovants

LES 12 FONDATIONS ABRITÉES

En juin 2021, la fondation Christian Vayssié – Les Clés de Sol a été créée afin de promouvoir la solidarité envers les personnes les plus isolées et plus spécifiquement lutter contre la solitude des personnes âgées et des personnes gravement malades, à Toulouse et dans ses environs.

■ Hébergement – logement :

Fondation Bersabée

■ Santé – soins palliatifs :

Fondation utb / Fondation Mireille et Pierre Landrieu /
Fondation Andrée Morillon / Fondation JALMALV Paris
– Île-de-France / Fondation La Maison de Gardanne

■ Lien social et accompagnement :

Fondation Philippe Othenin-Girard / Fondation
Christian Vayssié – Les Clés de Sol / Fondation
Abuela / Fondation Cayrou de Sigals

■ Exclusion – grande précarité :

Fondation LiLa Lanier / Fondation Emile Lamy

649 
LOGEMENTS À VOCATION
SOCIALE

9 640
HEURES DE BÉNÉVOLAT

1 963
HEURES DE MÉCÉNAT
DE COMPÉTENCES

1 
4 121 K€

LE LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Le parc immobilier de la fondation Bersabée comprend 649 logements à vocation sociale à travers toute la France (428 du fonds social de logements diffus, 168 en résidences sociales, 53 en habitat social mixte).

En 2022, les travaux de réaménagement de la pension de famille Anne-Marie Blaise à Paris, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris ont été inaugurés.

Les charges de travaux et d'entretien des logements et biens immobiliers ont augmenté de 15 % (229 k€).

3 
102 K€

LE FINANCEMENT D'ÉTUDES ET DE PROJETS INNOVANTS

La Fondation a soutenu la réalisation d'une nouvelle étude portant cette année sur la vie affective, intime et sexuelle des personnes âgées, publiée par l'Association Petits Frères des Pauvres le 1^{er} octobre 2022 à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées. Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 500 personnes âgées de 60 ans et plus et met en évidence que 94 % se sentent amoureuse de leur conjoint.e.

2 
4 417 K€

LE FINANCEMENT DE PROJETS

En 2022, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu 10 programmes d'action de l'Association Petits Frères des Pauvres pour 1 062 k€ et de l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres pour 300 k€ et 41 projets d'autres associations pour un montant total de 655 k€.

Les fondations abritées ont soutenu 54 actions, 12 pour les Petits Frères des Pauvres et 42 pour d'autres associations pour un montant global de 955 k€. Les 34 % de soutiens apportés à l'Association, 23 % avaient pour objet l'aide financière à 123 personnes et la mise à l'abri de 12 personnes.

L'appel à projets 2022 sur les habitats inclusifs dédiés aux personnes âgées précaires, doté de 800 k€ est venu soutenir 10 projets en participant au financement de leur ingénierie ou de leur investissement.



LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE



LES RESSOURCES

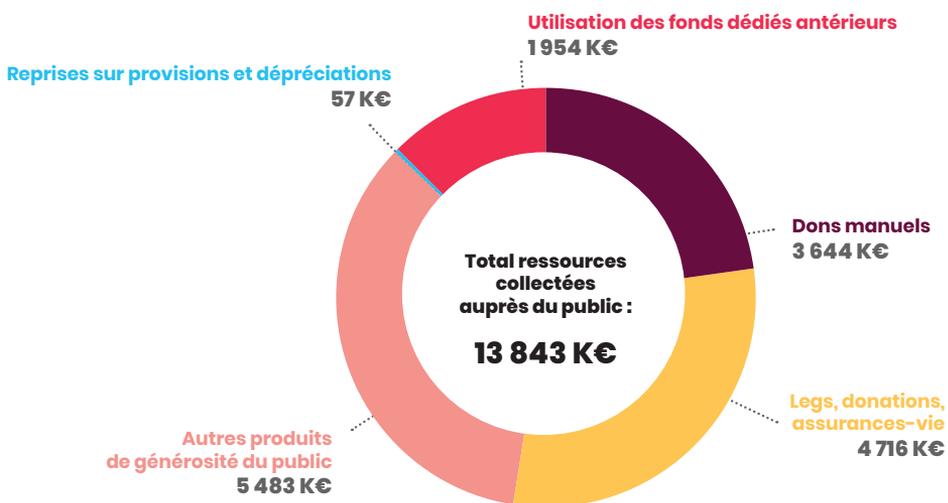
86 % des ressources de la Fondation sont issues de la générosité du public.

13 843 k€ de ressources collectées auprès du public, 185 k€ de subventions et autres concours publics, 57 k€ de reprises de provisions et 1 953 k€ d'utilisations de fonds dédiés antérieurs, forment les produits 2022 de la Fondation.

En 2022, ces ressources issues de la générosité du public sont les suivantes :

- 3 643 k€ de **dons** et versements par les donateurs et fondateurs des fondations abritées ;
- 4 716 k€ de **legs**, donations et assurances-vie dont 153 k€ reçus de personnes ayant été accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres et en conséquence immédiatement reversés au fonds de dotation indépendant « Transmission et Fraternité » ;
- 5 483 k€ d'autres ressources issues de la générosité publique dont :
 - 4 885 k€ de **loyers et produits liés aux biens immobiliers** acquis précédemment grâce à la générosité du public et l'association fondatrice ;
 - 458 k€ de **produits financiers** résultant des actifs financiers de la dotation ou en réserves provenant de la générosité du public ;
 - 58 k€ de plus-values sur **cessions d'actifs immobiliers**.

La Fondation veille à l'équilibre financier courant de son action sociale afin d'en assurer la pérennité. Forte de celui-ci et de son expérience, elle conçoit de nouvelles formes d'habitat et les met en œuvre avec ses différents partenaires. Pour financer son action, elle sait pouvoir s'appuyer sur la générosité toujours plus grande de ses donateurs.



Les données financières sont mentionnées en milliers d'euros (k€)

L'EMPLOI DES RESSOURCES

Grâce au soutien de ses donateurs auxquels elle fait régulièrement appel, la Fondation agit en propre ou soutient de nombreux acteurs de générosité et notamment des porteurs de projets innovants.

En 2022, les **missions sociales** de la Fondation d'un montant de 8 981 k€ représentent 70 % de ses charges qui se répartissent en :

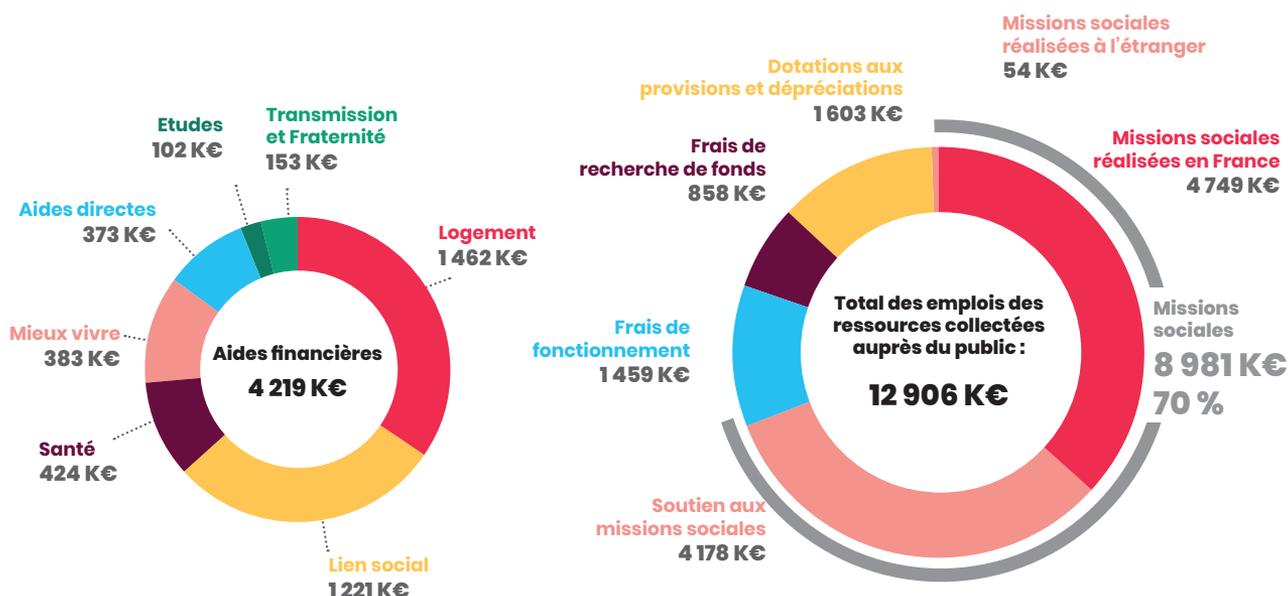
■ **Actions réalisées directement par ses équipes salariées et bénévoles représentent 37 % (4 762 k€) du total des emplois.** Elles sont effectuées pour l'essentiel par la fondation Bersabée (3 314 k€ ; 26 %), propriétaire de 649 logements indépendants ou collectifs qu'il faut gérer, entretenir, rénover ou prévoir de rénover.

■ **Actions indirectement réalisées représentent 33 % (4 219 k€) du total des emplois.** Il s'agit de soutiens apportés à d'autres organismes pour 4 066 k€ (hors reversement au Fonds « Transmission et Fraternité ») par 9 fondations abritées (955 k€ ; 7 %) et par la Fondation abritante (3 111 k€ ; 24 %).

Les aides financières apportées par la Fondation ont bénéficié pour :

- 1 062 k€ à l'association fondatrice Petits Frères des Pauvres,
- 300 k€ à l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, pour 5 projets,
- 102 k€ pour le financement du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France,
- 800 k€ aux 10 lauréats de l'appel à projets sur l'habitat inclusif,
- 655 k€ à 41 autres projets,
- 192 k€ à 5 actions spécifiquement affectées par un donateur.

Enfin, 153 k€ issus de legs de testateurs ayant été accompagnés par l'association Petits Frères des Pauvres ont été reversés au Fonds de dotation indépendant « Transmission et Fraternité ».



Les données financières sont mentionnées en milliers d'euros (k€)

LE BILAN SIMPLIFIÉ

AU 31/12/2022 (EN K€)

ACTIF			PASSIF		
	2022	2021		2022	2021
Actifs immobiliers à vocation sociale ¹	71 948	70 851	Dotations, pérennes et consommables et apports sans droit de reprise ^a	90 173	90 191
Actifs immobiliers de rapport ²	13 342	12 773	Autres fonds propres utilisés au financement d'actifs immobilisés ^b	29 817	29 817
Actifs financiers constitutifs de la dotation ³	45 128	42 098	Réserves en fonds propres ^c	24 131	21 186
Autres actifs financiers immobilisés	12 974	12 503	Subventions d'investissements	1 927	2 055
Biens reçus par legs	1 385	1 252	Fonds reportés aux legs et donations	2 804	2 671
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	23 978	26 565	Fonds dédiés ^d	18 454	20 402
Créances et divers	2 944	3 955	Dettes et provisions	4 394	3 676
TOTAL BILAN ACTIF	171 699	169 997	TOTAL BILAN PASSIF	171 699	169 997

(1) **Actifs immobiliers à vocation sociale** : logements mis à disposition de personnes âgées ou en situation de grande précarité, et locaux d'activité loués à des associations et fondations.

(2) **Actifs immobiliers de rapport** : logements, locaux et parkings loués au prix du marché et produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement.

Ces actifs immobiliers d'un montant total de 85 290 k€ résultent des affectations de ressources qui y ont été consacrées depuis l'origine par la Fondation et que reprennent les dotations, apports et autres fonds propres utilisés pour 70 % de ce montant se répartissant ainsi : 9 932 k€ sur la Fondation abritante, 71 692 k€ sur la fondation Bersabée et 3 666 k€ sur les autres fondations abritées.

(3) **Actifs financiers** : ces placements financiers à moyen et long terme résultent de décisions d'affectation de ressources :

- par des fondations abritées : ex. 8 576 k€ affectés par une fondation abritée en actifs financiers afin d'apporter des aides aux personnes dans la durée ou,
- par le conseil d'administration de la Fondation : ex. 10 200 k€ affectés par l'abritante au financement de la SCI immobilière détenue en commun avec l'Association Petits Frères des Pauvres afin de doter l'ensemble associatif de locaux.

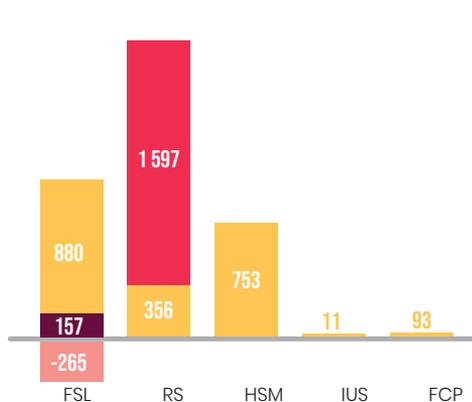
Ces actifs immobilisés immobiliers et financiers ont leur contrepartie en fonds propres et réserves d'un montant total de 141 194 k€ (a), (b) et (c).

Les 29 % d'actifs financiers restant soit 23 978 k€ constituent de la **trésorerie disponible** et des placements maintenus à court terme en raison de leur origine ou destination, notamment celle de financer les investissements futurs : fonds reportés liés aux legs ou donations de la fondation abritante pour l'essentiel, ou fonds dédiés des fondations abritées (d) pour leur quasi-totalité telles que ceux de la Fondation Bersabée (12 388 k€, totalement affectés à des projets) ou le fonds Morillon (4 856 k€).

Des investissements relancés à compter de mi-2021 afin de retrouver en 2022 et 2023 leur niveau voulu par la Fondation pour répondre aux besoins d'hébergement et de proposer de nouvelles formes d'habitat.

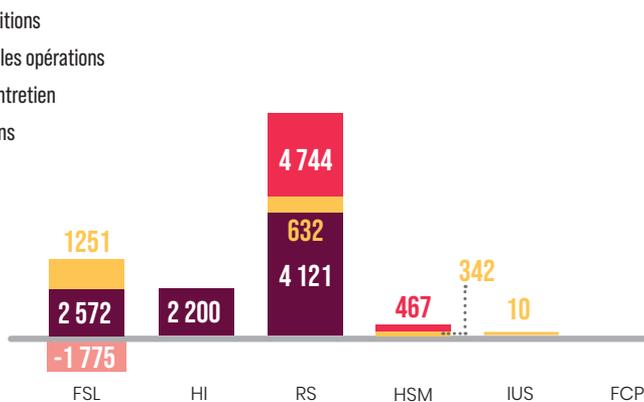
INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

EN 2022 : 3 582 K€



INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS

EN 2023 : 14 564 K€



FSL (Fonds Social de Logement), HI (Habitat Inclusif), RS (Résidences Sociales), HSM (Habitat Social Mixte), IUS (Immobilier à Usage Social), FCP (Fonds Commun de Placement)

LA POLITIQUE DE RÉSERVES

La Fondation se doit de suivre parfaitement tous les engagements pris auprès de ses donateurs, testateurs et fondateurs de fondation abritée qui lui confient leurs demandes de mise en œuvre de projets offrant de meilleures conditions de vie des personnes âgées isolées ou en grande précarité.

Chaque projet ou programme ambitieux nécessite du temps pour être réalisé avec tous les critères de qualité attendue : étude de la réponse donnée aux souffrances des personnes, exigences énergétiques dans le cas de projets immobiliers, anticipation des besoins des futurs gestionnaires, éthique des financements... La Fondation doit en conséquence disposer de réserves pour apporter les financements au fur et à mesure des besoins et mobiliser les financements complémentaires.

La Fondation abritante assure la gestion de ce temps, certes toujours trop long, et ses réserves sont une garantie essentielle de la réussite des programmes et projets ; aussi, au-delà de réserves d'une année d'aides financières et de projets en partenariat à l'étude, elle apportera son concours à la fondation abritée Bersabée en vue de la bonne réalisation de ses projets.

Les 120 M€ de fonds propres résultent :

- Du placement des dotations

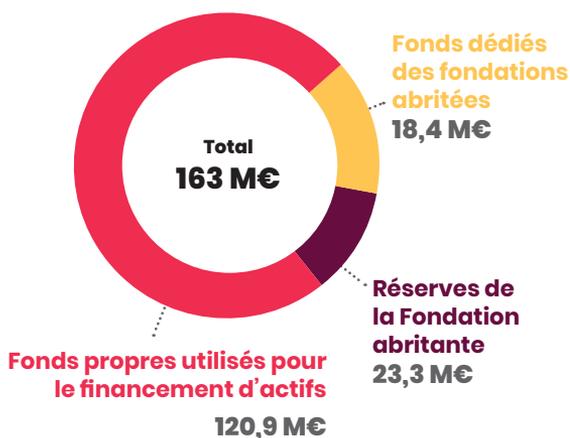
■ **De la fondation abritante**, pour le financement de son fonctionnement, en immobilier de placement (10 M€) et en financier (14 M€)

■ **Des fondations abritées**, pour le financement de leurs actions : en immobilier (social 1 M€ ou de placement 3 M€) et en financier (10 M€)

- **De l'action « Héberger et loger »** de la fondation qui mobilise l'essentiel de ses ressources et s'exerce grâce à son immobilier en fonds social de logement (36 M€ en logements diffus et 19 M€ en résidences sociales), à usage social (17 M€, dont titres SCI A Marquiset) et à son développement dans l'habitat social mixte (12 M€).

Les 42 M€ consistent en réserves pour le financement des projets de la fondation prévus sur les années 2023-2027), les fonds dédiés des fondations abritées étant placés en actifs financiers à court terme et les réserves de la fondation abritante en actifs financiers à moyen terme pour l'essentiel.

FONDS PROPRES, RÉSERVES ET FONDS DÉDIÉS DE LA FONDATION AU 31/12/22 (EN M€)



L'UTILISATION DES RÉSERVES

La Fondation abritante soutient tous les ans des projets menés par des acteurs associatifs pour un montant d'environ 4 M€ ; elle projette pour un certain nombre d'entre eux d'augmenter son engagement tant en termes de montant que de durée, afin que ces partenariats soient renforcés et les savoir-faire développés dans tous les axes d'action de la Fondation.

Les fondations abritées administrent leurs projets, décidés pour la plupart par leur comité de gestion, et gèrent donc spécifiquement l'utilisation de leurs réserves (18,4 M€) :

■ **Le fonds Morillon** bénéficie de 5 M€ de réserves que la Fondation utilisera conformément aux volontés d'affectation de son fondateur dans le domaine de « la santé et des soins palliatifs ».

■ **La fondation abritée Bersabée** dispose de 12 M€ de fonds dédiés à l'immobilier à caractère social.

Fin 2022, un programme pluriannuel d'investissements d'un montant total de 51 M€ pour la période 2023-2027 a été confirmé. Celui-ci intègre le gros entretien de son parc de logements pour 5 M€ dont le programme de rénovation énergétique toujours en cours. Ce programme porte également sur des projets ambitieux d'acquisitions et d'opérations à l'étude pour 46 M€. Pour les financer, la fondation abritée cédera des biens immobiliers ne répondant plus aux besoins de logement des personnes pour environ 5 M€, recherchera des financements publics (sous réserve d'une pleine autonomie des projets) et y consacra la totalité de ses réserves. Pour le solde (34 M€), elle devra faire appel à sa fondation abritante afin de bénéficier de la générosité passée mais aussi future de ses donateurs.

Toutes deux savent aussi pouvoir compter sur leurs fidèles soutiens. Qu'ils en soient par avance chaleureusement remerciés.

GRÂCE À VOUS :

■ Nous reconstruisons

Rivages/Lemercier (75017) – 24 logements – budget global : 4,2 M€

Rivages, l'une des toutes premières pensions de famille de France ouverte à la fin des années 90 fait peau neuve, afin d'offrir des logements individuels et des espaces de vie collectifs, au cœur du 17^{ème} arrondissement de Paris.

■ Nous construisons

Vertou (44120) – 24 logements – budget global : 3,8 M€

Première pension de famille de la Fondation en région Ouest, Vertou, située près de Nantes, permet de développer notre offre dans cette région. Elle sera labellisée « bâtiment biosourcé » et ainsi répondra aux enjeux environnementaux.

■ Nous développons

L'offre du CHRS Le Radeau (75017) – 18 logements – budget global : 3,8 M€

La Fondation acquiert 18 logements afin d'apporter une stabilité aux personnes âgées en situation de grande précarité, logées dans des chambres d'hôtels, au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale situé dans le 17^{ème} arrondissement de Paris.

■ Nous soutenons

Ses projets innovants d'habitats inclusifs et des actions d'intérêt général – budget global 2022 – (Fondation abritante) : 3 M€

La Fondation soutient plus de 120 actions au bénéfice des personnes âgées sur 4 domaines clés :

- Hébergement et logement
- Santé
- Lien social
- Mieux vivre



TRANSPARENCE

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances et de la Cohésion des Territoires. Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte. Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2022, disponibles sur le site internet fondation.petitsfreresdespauvres.fr ou envoyés sur simple demande écrite.



  fondation.petitsfreresdespauvres.fr

19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr